



Mandat Simple

Dans le cadre du mandat simple, vous pouvez faire appel à plusieurs agences ou encore trouver votre acquéreur par vous-même

12 Durée 12 mois



Mandat Exclusif

Dans le cadre du mandat Exclusif, vous vous engagez à confier votre bien, en exclusivité à notre agence.

Avantage : Votre bien n'est vu qu'une seule fois sur internet ce qui lui donne un côté « **rare** »

03 Durée 03 mois

Si l'un des engagements n'est pas tenu vous pouvez résilier la clause d'exclusivité



Mandat Semi-exclusif

Comme pour le mandat Exclusif, confiez votre bien en exclusivité à notre agence. Vous avez également la possibilité de présenter un acquéreur et bénéficier d'une diminution de **50% des honoraires** en cas de signature

03 Durée 03 mois

Si l'un des engagements n'est pas tenu vous pouvez résilier la clause d'exclusivité